

## Intervenante

Stéphane VINCE  
Cafoc de Nantes

La formation a longtemps été pensée sous la forme du stage et du cursus identique pour tous, avec une unité de temps, de lieu et d'activité. De nombreux facteurs, sociétaux et réglementaires, invitent fortement les organismes de formation à repenser la conception de leurs dispositifs, avec trois intentions clés : bâtir des architectures modulaires, articuler chaque fois que possible ces modules à des blocs de compétences certifiants, rendre possible la construction de parcours individualisés.

## Publics visés

Formateurs-trices, responsables pédagogiques

## Dates et lieu

. 17, 18, 19 décembre  
2019 et 14 février à  
Caen

. 25, 26, 27 mars et 29  
mai 2020 à Rouen

. 23, 24, 25 septembre  
et 27 novembre 2020 à  
Caen

## Objectifs

**Promouvoir une offre de formation en modules et en itinéraires** en explicitant l'origine de la modularisation (évolution sociétale, contraintes légales, etc.), en justifiant la pertinence de ses finalités (sa valeur ajoutée pour l'apprenant, l'employeur, l'organisme de formation, les prescripteurs, les institutionnels, etc.)

**Promouvoir l'approche compétences** en resituant la formation dans la logique de « l'agir en situation professionnelle »

**Construire une architecture modulaire** en utilisant des référentiels d'activités, des référentiels compétences, voire des référentiels de certification, ou en analysant le travail.

## Durée

28 heures

## Effectif

12 personnes  
maximum

## Coût

Prise en charge  
dans le cadre du  
**Pacte Régional  
d'Investissement  
dans les  
Compétences  
(PRIC)**

## Contenus

- Séquence n° 1 : se constituer en groupe de formation
- Séquence n° 2 : les fondements et finalités de la modularisation
- Séquence n° 3 : pourquoi modulariser une action ou comment transformer une contrainte en opportunité ?
- Séquence n° 4 : modulariser oui, mais sur quelle base ?
- Séquence n° 5 : les notions clés pour décrire l'activité professionnelle et la question du « grain » pour structurer une formation
- Séquence n° 6 : du descriptif de l'emploi et des blocs de compétences à la formalisation des unités de formation
- Séquence n° 7 : de l'unité aux modules et aux blocs d'apprentissage
- Séquence n° 8 : programmer un dispositif pour favoriser l'individualisation des parcours
- Séquence n° 9 : les éléments constitutifs d'un parcours individualisé
- Séquence n° 10 : définir un plan de travail personnel
- Séquence n° 11 : l'évaluation des acquis

## Modalités pédagogiques

Les modalités pédagogiques seront diversifiées pour permettre de rythmer l'animation. Elles reposeront sur des méthodes actives, sur des jeux, des moyens numériques.

En complément de ce module en présentiel, il sera mis à disposition des participants ce même module développé en elearning.

